

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **SOCOFOR-SAMKEMPEN**
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Boulevard Bischoffsheim N° : 1-8 Boîte :
Code postal : 1000 Commune : Bruxelles
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0419.012.878

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 26-02-2024

Ce dépôt concerne :

- ☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 11-09-2025
- ☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-07-2024

au

30-06-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-07-2023

au

30-06-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.3, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

de Formanoir de la Cazerie Bernard

Rue du Magenot 3		
6740 Etalle		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2024-09-12	Fin de mandat : 2028-09-12	Administrateur

d'Arenberg Charles Louis

Rue Ferme-du-Manoir 1 A		
5150 Floreffe		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2023-09-13	Fin de mandat : 2027-09-12	Administrateur

le Hardÿ de Beaulieu Charles

Sart Ernage 1		
5030 Gembloux		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2024-09-12	Fin de mandat : 2028-09-12	Administrateur

d'Aspremont Lynden Constance

Rue Baron de Castro 46		
1040 Etterbeek		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2024-09-12	Fin de mandat : 2028-09-12	Administrateur

de Jamblinne de Meux Eric

Nieuwkerk 12		
2382 Poppel		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2024-09-12	Fin de mandat : 2028-09-12	Administrateur

de le Court Etienne

Ijzerstraat 44		
1560 Hoeilaart		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2024-09-12	Fin de mandat : 2028-09-12	Administrateur

de Viron François Xavier

Rue Lola Bobesco 2 11		
1200 Woluwe-Saint-Lambert		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2024-09-12	Fin de mandat : 2028-09-12	Administrateur délégué

Jamar de Bolsée - Simonis Gaetan

Rue de Baudacet 1		
1457 Walhain		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2024-09-12	Fin de mandat : 2028-09-12	Administrateur

van Zeebroeck Grégoire

Avenue Commandant Lothaire 46		
1040 Etterbeek		
BELGIQUE		
Début de mandat : 2022-09-16	Fin de mandat : 2026-09-15	Administrateur

Speth Jean-Frederic

Avenue des Mimosas 116
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-09-16

Fin de mandat : 2026-09-15

Administrateur

de Ghellinck Vaernewyck Marc

Bruggeveldstraat 28
1700 Dilbeek
BELGIQUE
Début de mandat : 2024-09-12

Fin de mandat : 2028-09-12

Président du Conseil d'Administration

t'Kint de Roodenbeke Olivier

Avenue Maréchal Ney 78
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2024-09-12

Fin de mandat : 2028-09-12

Administrateur

Terlinden Xavier

Avenue Wellington 148
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2024-09-12

Fin de mandat : 2028-09-12

Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	33.703	44.137
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	30.213	35.765
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	3.490	8.371
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	490	3.464
Mobilier et matériel roulant		24	3.001	4.907
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	1.213.266	838.486
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	324.981	146.625
Créances commerciales		40	311.411	136.927
Autres créances		41	13.569	9.698
Placements de trésorerie		50/53	600.000	204.053
Valeurs disponibles		54/58	285.653	485.594
Comptes de régularisation		490/1	2.633	2.214
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.246.969	882.622

Ann.

Codes	Exercice	Exercice précédent
10/15	784.195	629.765
10/11	212.203	210.349
110		
111	212.203	210.349
12		
13	6.241	6.241
130/1	6.241	6.241
1311	6.241	6.241
1312		
1313		
1319		
132		
133		
14	565.751	413.175
15		
19		
16		
160/5		
160		
161		
162		
163		
164/5		
168		

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Apport

Disponible

Indisponible

Plus-values de réévaluation

Réserves

Réserves indisponibles

Réserves statutairement indisponibles

Acquisition d'actions propres

Soutien financier

Autres

Réserves immunisées

Réserves disponibles

Bénéfice (Perte) reporté(e)

(+)/(-)

Subsides en capital

Avance aux associés sur la répartition de l'actif net

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Provisions pour risques et charges

Pensions et obligations similaires

Charges fiscales

Grosses réparations et gros entretien

Obligations environnementales

Autres risques et charges

Impôts différés

Ann.

Codes	Exercice	Exercice précédent
17/49	<u>462.774</u>	<u>252.857</u>
17		
170/4		
172/3		
174/0		
175		
176		
178/9		
42/48	335.012	202.182
42		
43		
430/8		
439		
44	160.989	73.475
440/4	160.989	73.475
441		
46		
45	12.035	0
450/3	12.035	
454/9		0
47/48	161.987	128.707
492/3	127.763	50.675
10/49	1.246.969	882.622

DETTES

Dettes à plus d'un an

- Dettes financières
 - Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Dettes à un an au plus

- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
- Dettes financières
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Comptes de régularisation

TOTAL DU PASSIF

COMPTE DE RÉSULTATS

Produits et charges d'exploitation

Marge brute	(+)/(-)
Dont: produits d'exploitation non récurrents	
Chiffre d'affaires	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)
Autres charges d'exploitation	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)
Charges d'exploitation non récurrentes	

Bénéfice (Perte) d'exploitation

Produits financiers

Produits financiers récurrents	
Dont: subsides en capital et en intérêts	
Produits financiers non récurrents	

Charges financières

Charges financières récurrentes	
Charges financières non récurrentes	

Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts

Prélèvement sur les impôts différés

Transfert aux impôts différés

Impôts sur le résultat

Bénéfice (Perte) de l'exercice

Prélèvement sur les réserves immunisées

Transfert aux réserves immunisées

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

Codes	Exercice	Exercice précédent
9900	176.207	-44.433
76A	88.750	937
70		
60/61		
62		
630	17.101	16.105
631/4		
635/8		
640/8	8.157	8.289
649		
66A		
9901	150.949	-68.828
75/76B	11.860	1.746
75	11.860	1.746
753		
76B		
65/66B	1.537	885
65	1.537	885
66B		
9903	161.271	-67.967
780		
680		
67/77	8.695	
9904	152.576	-67.967
789		
689		
9905	152.576	-67.967

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	565.751	413.175
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	152.576	-67.967
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	413.175	481.142
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	565.751	413.175
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	61.717
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	6.668	
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	68.384	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	25.951
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	12.220	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	38.171	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	30.213	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	18.982
8169		
8179		
(+)/(-) 8189		
8199	18.982	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
(+)/(-) 8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	10.611
8279	4.881	
8289		
8299		
8309		
(+)/(-) 8319		
8329	15.492	
(22/27)	3.490	

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
 Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.
 Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge.

Frais de restructurations :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif.

Immobilisations incorporelles :

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans.

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs à l'exclusion de ceux détenus en location- financement

1. Frais d'établissement : méthode linéaire/dégressive - taux :

2. Immobilisations incorporelles : méthode linéaire - taux : 33,33%

3. Bâtiments industriels, administratifs. ou commerciaux : méthode linéaire/dégressive - taux :

4. Installations, machines et outillage : méthode linéaire/dégressive - taux :

5. Matériel roulant : méthode linéaire/dégressive - taux :

6. Matériel de bureau et Mobilier : méthode linéaire - taux : 33,33

7. Autres immobilisations corporelles : méthode linéaire/dégressive - taux :

Actifs détenus en location-financement :

3. Bâtiments industriels, administratifs. ou commerciaux : méthode linéaire/dégressive - taux :

4. Installations, machines et outillage : méthode linéaire/dégressive - taux :

5. Matériel roulant : méthode linéaire/dégressive - taux :

6. Matériel de bureau et Mobilier : méthode linéaire/dégressive - taux :

Immobilisations financières :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Stocks : il n'existe pas de stock

Fabrications : il n'existe pas de fabrications

Commandes en cours d'exécution : il n'existe pas de commandes en cours d'exécution

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : réestimation sur base d'un cours de clôture.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : charges ou produits financiers.